

CSRD : les essentiels

Optimiser sa stratégie de mise en œuvre

Cours Pratique de 2 jours - 14h
Réf : CRD - Prix 2025 : 1 520 HT

Cette formation vise à apporter la méthodologie et le cadre nécessaire pour mettre en œuvre le processus d'élaboration du reporting de durabilité en entreprise, conformément à la nouvelle directive CSRD (Corporate sustainable reporting directive) applicable.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Comprendre les objectifs et les principes de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)

Apprendre les exigences de reporting en matière de durabilité imposée par la CSRD

Maîtriser les techniques de collecte, d'analyse et de communication des données de durabilité conformément à la CSRD

Savoir comment mettre en œuvre la CSRD au sein de son entreprise ou de son organisation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active.

TRAVAUX PRATIQUES

construction des outils de mise en place

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 04/2024

1) Introduction à la CSRD

- Comprendre les concepts de durabilité, de responsabilité sociale des entreprises (CSR).
- Leur importance dans le contexte des affaires modernes dans le respect de la taxonomie verte.

Réflexion collective : Débat sur les avantages concurrentiels et les implications financières de la conformité à la CSRD.

2) Les exigences de reporting de la CSRD

- Examiner en détail les exigences de reporting en matière de durabilité telles que définies par la CSRD.
- Identifier les entreprises concernées par les obligations des concepts clés et leurs calendriers d'exécution.

Travaux pratiques : Cas pratiques et quiz pour évaluer la compréhension des concepts clés.

3) Mise en œuvre pratique de la CSRD

- Apprendre à identifier, collecter et analyser les données pertinentes nécessaires au reporting de la CSRD.
- Adopter les meilleures pratiques pour communiquer les informations de durabilité conformes aux directives de la CSRD.

Etude de cas : Appliquer les connaissances acquises en travaillant sur des cas pratiques liés à la CSRD.

4) Planification de la mise en œuvre de la CSRD dans l'entreprise

- Élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre la CSRD au sein de son entreprise ou organisation.

PARTICIPANTS

Responsables de la durabilité et de la CSR, responsables financiers et comptables.

PRÉREQUIS

aucun pré requis nécessaire

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Comprendre les avantages et les opportunités liés à la conformité avec la CSRD.

Réflexion collective : Échanges constructifs à partir d'exemples de suivi de mise en œuvre de la CSRD par la mise en place d'un tableau et des indicateurs y afférents.

5) Implication de la CSRD sur la stratégie d'entreprise

- Analyser les impacts de la CSRD sur les pratiques de l'entreprise.

- Revoir le modèle économique et les stratégies d'entreprise avec la mise en application de la CSRD.

Réflexion collective : Débat sur les avantages concurrentiels, les implications financières de la conformité à la CSRD et les stratégies d'entreprise.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2025 : 30 juin, 29 sept., 18 déc.

PARIS

2025 : 23 juin, 22 sept., 11 déc.